

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe du cadre de vie  
Direction de la Culture  
0413311676

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 OCTOBRE 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI**

**OBJET : Adhésions et cotisations du Département à divers organismes pour 2021.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la culture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Chaque année, le Conseil départemental adhère à divers organismes culturels dans l'optique de :

- participer à des réseaux professionnels et favoriser la mise en place de réseaux culturels intégrant des élus et personnels issus des collectivités territoriales,
- prendre part à une réflexion collective sur les politiques culturelles territoriales,
- favoriser le dialogue et la réflexion commune avec les acteurs culturels,
- valoriser les politiques et l'aménagement culturels des territoires départementaux.

L'objectif est de bénéficier d'outils fédérateurs et de développement d'un réseau de compétences et d'échanges, en lien avec les aspects scientifiques développés par les établissements culturels départementaux.

Ce rapport concerne les cotisations et adhésions du Museon Arlaten aux organismes suivants pour l'année 2021 :

- o Fédération des Ecomusées et des Musées de Société,
- o Groupement d'Intérêt Scientifique : « Apparences, Corps et Sociétés » dit GIS-ACORSO,
- o Pôle Industries Culturelles et Patrimoines,
- o ICOM.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL